

**École d'Application  
La Genette  
32 rue Michelet  
17000 La Rochelle  
Tél : 05 46 34 12 42**

## **Compte-rendu du Conseil d'École du 04/11/11**

### **Étaient présents**

#### Équipe enseignante :

Véronique Rousseau, Directrice (modulation en CM2), Marie-Noëlle Pillon (CP), Hubert Sevin (CE1), Romain Caillaud (CE2-CM1/A), Bernard Proux (CE2-CM1/B) et Nadine Michaud (CM2).

*Sandrine Bizet (CE1), excusée.*

Parents élus titulaires : Francis Legrand, Anne Angot et Stéphanie Poucineau.

*Valérie Da Cunha et Estelle Épinoux-Pougnant, excusées.*

Suppléants : Sylvie Roucoulès, Marc Cavalier et Marie-Noëlle Kuhnappel.

*Hélène Guyon et Denise Mondet, excusées.*

I.E.N LR Ouest excusé.

M. Kouchnir, D.D.E.N., présent.

M. Joussemet, Conseiller Municipal, présent.

### **1 – Rappel du résultat des élections**

	<b><u>2011-2012</u></b>
<i>Quotient électoral :</i>	Nombre d'électeurs inscrits : 210
<i>Suffrages exprimés</i>	Nombre de votants : <b>159</b>
-----	Bulletins nuls : 5
<i>Nombre de sièges à pourvoir</i>	Suffrages exprimés : 154
	<u>Quotient électoral</u> : 30,8
	<b>≈ 76 % de parents ont voté</b>

### **2 – Règlement intérieur**

Le **règlement intérieur** de l'école est établi à partir du règlement type départemental des écoles publiques élémentaires et maternelles consultable sur le site de L'Inspection Académique. : <http://www.ac-poitiers.fr/ia17>. La Directrice souligne l'intérêt de ce règlement qui répond à des questions importantes concernant le fonctionnement de l'école.

Le Conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école en effectuant les modifications suivantes :

→ Remplacement des articles 1.2, 1.3 et 1.4 portant sur la fréquentation et l'obligation scolaires par quatre articles stipulant les modalités de contrôle de l'assiduité scolaire (lettre de l'IA rentrée 2011). Cette mesure est la conséquence de la loi n° 2010-1127 du 28 septembre 2010 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire.

→ En conséquence, les articles 1.5 et 1.6, deviennent respectivement, 1.6 et 1.7.

Le nouveau règlement sera déposé sur le site de l'école dans la rubrique « nos écoles » et afin d'économiser photocopies et papier, uniquement l'extrait modifié « I) Fréquentation et obligation scolaires » sera remis aux familles pour être signé.

### **3 – Comptes de la coopérative/achats à prévoir**

#### **2010/2011 :**

Bénéfice photos de classes : 322,05 €

Bénéfice fête en juin : 943,30 €

Bénéfice total : 1265,35 €

#### **2011/2012 :**

- Voyage à Madrid des CM2 :

La subvention du Conseil Général de **2000 €** pour le voyage à Madrid a été versée sur le compte de la coopérative en septembre. Conformément aux propositions faites au Conseil d'école de juin 2011 chaque participant au voyage a pu être ainsi remboursé de **35 €**. Treize participants ont choisi de faire don de cette somme à la coopérative pour un prochain voyage en CM2 (**455 €**)

- Budget achats :

Achat rentrée télévision classe 5 : 249,96 €

Budget achats restant à disposition : 1015,39 €

L'équipe enseignante propose l'achat d'un deuxième vidéo-projecteur pour permettre un usage collectif des TICE. Il est proposé que la somme restante permette de compléter le matériel d'E.P.S et éventuellement l'achat d'un dictaphone numérique.

- Cotisation de coopérative :

Montant des cotisations de coopérative versé par les familles : **1925 euros**

Frais inscription OCCE : 269,70 €

Frais abonnement CDDP : 40 €

Montant par élève redistribué dans chaque classe : 11 €

**1 €** élève reste pour la coopérative générale qui garde **600 €** en caisse pour des avances de fêtes ou de voyages.

### **4 – Projet d'école 2009-2012**

La Directrice rappelle que l'équipe enseignante est dans l'obligation de rédiger le Projet d'école pour une durée de trois ans selon 3 axes prédéfinis. Cette année, la rédaction du second avenant a conduit les enseignants à redéfinir les actions des 3 axes :

#### **Axe 1 : Améliorer les résultats des élèves**

→ action 1 : dispositif « classe unique »

Cette action commencée il y a deux ans avait pour objectif principal de développer les compétences sociales et civiques. Pour ce faire, tous les élèves de l'école avaient donc été répartis en cinq « classes uniques » composées de façon proportionnelle d'élèves des cinq niveaux traditionnels (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2). Chacun des cinq professeurs des classes devait mener selon un calendrier établi sur les cinq périodes de l'année scolaire, un module de quatre séances d'une heure hebdomadaire auprès de chacune des cinq « classes uniques ».

Au fil des deux années scolaires précédentes, les enseignants ont pu évaluer les progrès des élèves dans leurs attitudes coopératives de façon parfois significative. De plus, cette action a été évaluée de façon très positive par l'ensemble des élèves, des familles et des

enseignants. L'équipe enseignante a donc choisi de reconduire cette action cette année. Les séances de 60 minutes sont fixées les vendredis.

→ action 2 : création d'une bibliothèque et d'un site d'école

La bibliothèque :

Cette année, les élèves ne peuvent pas bénéficier des ateliers bibliothèque car l'école ne dispose plus d'EVS. À la demande de l'équipe enseignante, le conseiller pédagogique de circonscription viendra assurer trois heures de formation à l'utilisation de la bibliothèque de l'école. En ce qui concerne le référencement des ouvrages, Pascale Cazenave (EVS) a pu référencer 866 ouvrages l'an dernier auxquels s'ajoute la vingtaine de nouveautés référencée par la Directrice en début d'année scolaire. De nombreux ouvrages restent à référencer. L'équipe enseignante qui ne dispose pas de temps pour effectuer ce travail sollicite l'aide des parents ou grands-parents volontaires pour poursuivre ce travail.

Le site de l'école :

Le site internet de l'école a été créé l'an dernier. Ce site est hébergé sur le serveur académique à l'adresse suivante : <http://sites17.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/>.

- Fréquentation du site au 11/11/11 :

	2010/2011								2011/2012				
Mois	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11/11
Nombre de visites	8	11	162	146	168	312	887	222	119	96	321	458	166

Total des visites de novembre 2010 au 11 novembre 2011 : 3876

- Rappel de la structure du site :

La page d'accueil présente les cinq derniers articles mis en ligne toutes rubriques confondues. Le sommaire des rubriques apparaît à gauche de la page dans un bandeau. Le site dispose également d'un **cahier de textes électronique** que les enseignants s'efforcent d'utiliser quotidiennement.

**La Directrice attire l'attention des représentants de parents d'élèves sur l'ouverture en juin dernier d'une nouvelle rubrique intitulée « Espace de paroles ».** Cette rubrique vise à permettre aux enseignants et aux parents d'échanger sur des sujets d'éducation. Le premier article de cette rubrique soulève la question du harcèlement à l'école. À la demande de parents d'élèves dont les enfants ont parlé de difficultés relationnelles au moment en particulier de la pause méridienne, **la Directrice suggère de compléter cet espace de paroles par des réunions organisées par les représentants de parents d'élèves sur le sujet du « harcèlement à l'école ».** Ces réunions pourraient être ouvertes à l'ensemble de la communauté éducative.

## **Axe 2 : Réduire l'échec scolaire**

→ action 1 : dispositif aide personnalisée

Ce dispositif en place dans les écoles depuis l'adoption en 2008 de la nouvelle semaine scolaire : 24 heures hebdomadaires pour l'ensemble des élèves et 2 heures hebdomadaires consacrées à l'aide personnalisée induit un allongement de la journée d'1/2 heure pour certains élèves une à deux fois par semaine.

→ action 2 : PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative)

Cette action réunit autour de l'élève, les enseignants, la famille et tous les partenaires susceptibles d'intervenir auprès de l'élève pour l'élaboration d'un programme de travail spécifique adapté à ses difficultés.

## **Axe 3 : Enseignement plurilingue tout au long d'une scolarité**

**L'école s'est engagée à préserver la diversité linguistique et culturelle présente dans l'école et son environnement en exploitant le potentiel linguistique des élèves, de leurs familles et des enseignants.** Cet engagement a pour objectif de faire découvrir aux élèves que l'école est une communauté qui réunit une diversité de langues et de cultures. Cette prise de conscience devrait contribuer à développer des compétences linguistiques en français, en langues étrangères et aussi des compétences sociales et civiques chez de jeunes élèves qui pourront être confrontés dans leur avenir à des situations de sociétés multilingues et multiculturelles.

→ action 1 : apprentissage de plusieurs langues

- **Enseignement des langues dans les classes**

→ CP CE1 CE2 : anglais et chinois → CE2 CM1 et CM2 : anglais et espagnol → CE2 CM1 et CM2 : allemand pour les élèves volontaires
--

- Ouverture à la communication internationale au Cycle 3 :

**Les enseignants de cycle 3 ont débuté une correspondance avec 2 classes américaines et une classe équatorienne.**

Les 2 classes de CE2/CM1 : correspondance avec 2 classes de CM1 de l'école Miller à Holliston dans le Massachussets qui suivent un programme bilingue anglais /français.

La classe de CM2 : correspondance avec une classe de CM2 du lycée français de Quito.

Le travail conjoint avec le conseiller pédagogique TICE de l'Inspection académique a permis d'obtenir dans le cadre de l'expérimentation « 1000 visio » la mise à disposition par la MATICE (Mission Académique aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), d'un **équipement de visioconférence**.

**Les élèves des deux classes de CE2/CM1 ont réalisé une première visioconférence avec leurs correspondants américains le 18/10/11.**

→ action 2 : éducation aux langues / plurilinguisme

Comme les années précédentes, les enseignants mèneront des **séances de découverte d'une langue et de sa culture** par la rencontre de natifs (parents d'élèves ou adultes proches dans l'environnement de l'école).

D'autre part, tous les élèves de l'école suivront une séquence de **4 heures de plurilinguisme** dans le cadre d'une des cinq « classes uniques ».

→ action 3 : Poursuite des actions spécifiques de recherche en conservant des liens avec l'université pour évoluer dans le métier d'enseignant maître-formateur

Cette action concerne principalement les enseignants formateurs de l'école d'application.

- Poursuite du dispositif expérimental concernant l'enseignement des langues.
- Demande de poursuite de Recherche-Action-Formation avec l'université.
- 4<sup>ème</sup> participation au congrès international EDiLiC (enseignement de la diversité linguistique et culturel) en juillet 2012 au Portugal.

### **Activités prévues dans l'école**

→ Liaison GS/CP : jeu de piste dans le quartier, préparé par la grande section et production d'écrits des CP à partir des productions graphiques des GS.

→ Piscine : 10 séances pour les élèves de CP, CE1 et CE2 au cours de la dernière période de l'année scolaire.

→ Voile : comme l'an dernier, les élèves de la classe CM1 effectueront un cycle voile.

→ Sports spécifiques :

*Dans le cadre des Activités en Partenariat École/Mairie (APEM) :*

- CE2/CM1 : gymnastique.
- CM2 : athlétisme.

→ Sorties pédagogiques : elles sont et seront annoncées au fur et à mesure des projets sur le site de l'école, rubrique « sorties occasionnelles à venir ». La sortie avec nuitée des élèves de CM2 est programmée les 14 et 15 mai sur le site du Futuroscope à Poitiers.

## **5 – Équipements dans l'école**

- Le nouveau plan d'équipement en informatique des écoles de la Rochelle a été présenté par la mairie aux directeurs d'école. Sur 5 ans, tout le matériel informatique des écoles sera renouvelé.
- Des parents d'élèves évoquent le fait que les élèves ne disposent pas de porte-manteaux dans les classes. Les enseignants expriment leur réticence à demander l'installation de porte-manteaux en raison du manque d'espace. Depuis 2006 les enseignants apprennent aux élèves à partir du CE1 à organiser le rangement de leur vêtement sur le dossier de leur chaise.

## **6 – Questions diverses**

→ Suivi des démarches effectuées concernant le logement de fonction attaché à l'école :

(à lire dans le rapport du conseil d'école du 10/06/11 sur le site).

- En juin, les parents d'élèves des deux écoles élémentaire et maternelle ont obtenu une entrevue avec Madame Graux, adjointe déléguée aux affaires scolaires au sujet de l'utilisation du logement de fonction. Madame Graux a écouté avec attention l'idée de l'utilisation d'une partie du jardin pour une extension du réfectoire des deux écoles.

→ Prévisions des manifestations 11/12 :

Chacun s'accorde sur l'intérêt de projets conviviaux pour établir des liens entre l'école et les familles.

- La fête de l'école : les parents et les enseignants ont apprécié que la fête soit organisée autour du sujet de l'axe spécifique du Projet d'école : « Diversité des langues et des cultures ». Un parent d'élève évoque la longueur de la présentation des élèves à laquelle s'ajoutait le travail en chants et danses d'une animatrice municipale de la pause méridienne. La Directrice souligne néanmoins l'intérêt pour les élèves d'établir des liens école / service municipal.

Dates demandées pour la fête de l'école : 22/06 ou 29/06 ou 15/06.

- Loterie de Noël pour gagner des chocolats à partir du 28/11/11.
- Bal de l'école : la Directrice demande à chacun de réfléchir au plus vite au souhait de renouveler cette manifestation traditionnelle afin de réserver la salle Émile Combes.

Le Conseil d'école tient à souhaiter la bienvenue à Madame Brigitte Grasset qui assure les fonctions de concierge sur le groupe scolaire de La Genette depuis le mois d'octobre.

La secrétaire de séance :

Romain Caillaud  
Compte rendu rédigé par V. Rousseau

La Présidente :

V. Rousseau